

Jacques SCHEUER

Textes bouddhiques de l'Inde ancienne

S01C (14h) • Vendredi de 14h30 à 16h30
du 18 octobre au 6 décembre

Dans le sillage des enseignements du Bouddha, les premières communautés bouddhistes – les moines en particulier – s'attachèrent à rassembler et codifier le dharma, à savoir toutes les indications doctrinales et pratiques utiles en vue de progresser sur la voie menant à l'éveil, à la libération. La rédaction et la transmission de ces enseignements se sont opérées de manière orale pendant bien des générations. Les textes reconnus comme canoniques, notamment à l'occasion de conciles qui réunirent les Anciens, furent progressivement rassemblés en trois "corbeilles".

L'objectif de ce cours est de se familiariser quelque peu avec différents types de textes ou genres littéraires caractéristiques du bouddhisme ancien : vie et activité du fondateur, traditions relatives aux "vies antérieures" du futur Bouddha, exposés sur l'essentiel de la doctrine, organisation de la vie des communautés de moines et de moniales, dialogue entre un moine bouddhiste indien et un roi "indo-grec"...

Ces divers genres littéraires ont modelé la mémoire des premières communautés et inspiré les artistes auteurs de fresques ou de bas-reliefs. Ils ont ensuite évolué pour tenir compte de la différenciation des écoles et de la diffusion du bouddhisme à travers toute l'Asie. Mais cela est une autre histoire...

Introduction et lecture commentée de textes en traduction française. *Ce cours ne suppose pas de connaissances préalables.*

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : centresevres.com
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 143 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.

